



# Syndicat National des Personnels Titulaires et Contractuels de l'éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de la culture

## Scrutin électronique des 12 & 13 décembre 2023

### Conseils centraux de l'Université Toulouse 3 – Paul Sabatier

Chères et chers collègues,

Lors de ce scrutin, vous allez pouvoir choisir vos représentants BIATSS au sein des conseils centraux de l'Université Paul Sabatier : Commission de la Recherche (CR), Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et Conseil d'Administration (CA).

Dans toutes ces instances, le SNPTES-UNSA vous propose des listes de candidat.es qui ont à cœur d'agir dans l'intérêt des personnels en s'engageant pour :

- ✓ **Une politique volontariste de recrutement de personnels BIATSS**
- ✓ **La défense de l'emploi statutaire et la résorption de l'emploi précaire**
- ✓ **L'amélioration du régime indemnitaire**
- ✓ **Un compte épargne-temps (CET) sans un seul jour de carence**
- ✓ **Une organisation du travail repensée au bénéfice des personnels**
- ✓ **L'amélioration de la santé au travail des personnels**
- ✓ **L'évolution de la politique sociale de l'établissement**

*(Retrouvez le détail de nos propositions au verso)*

**Vous pouvez compter sur nous pour vous défendre !**

**Votez pour les listes SNPTES-UNSA !**

<b>CA - collège BIATSS</b>	<b>CFVU - Collège BIATSS</b>	<b>CR - collège C</b>	<b>CR - collège E</b>
<i>Grégory SEINE</i> <i>(FSI/CEMES)</i>	<i>Hélène RESSAULT</i> <i>(MFCA)</i>	<i>Marie MATURANO</i> <i>(FSI/Softmat)</i>	<i>Marie PENARY</i> <i>(Santé/IRSD)</i>
<i>Carole BOUCAYRAND</i> <i>(DGS/DPLPS)</i>	<i>Michel ATTIOGBE</i> <i>(Santé)</i>	<i>Frédéric RODRIGUEZ</i> <i>(CNRS/SPCMIB)</i>	<i>Cédric TRUPIN</i> <i>(FSI/Laplace)</i>
<i>Philippe de PARSEVAL</i> <i>(FSI/GET)</i>	<i>Janis VYTHELINGUM</i> <i>(F2SMH)</i>	<i>Sandrine DULUARD</i> <i>(FSI/CIRIMAT - CDI)</i>	<i>Alexandra HANIN</i> <i>(IUT)</i>
<i>Corinne ROUTABOUL</i> <i>(FSI/ICT)</i>	<i>Jean-Luc MOLINA</i> <i>(FSI)</i>	<i>Pierre MICOUD</i> <i>(FSI/GET)</i>	
<i>René DORIGNAC</i> <i>(OMP/Obs. Pic du Midi)</i>		<i>Corinne ROUTABOUL</i> <i>(FSI/ICT)</i>	
<i>Sandrine DULUARD</i> <i>(FSI/CIRIMAT - CDI)</i>			



## **Syndicat National des Personnels Titulaires et Contractuels de l'éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de la culture**

Voici ce que nous réclamions il y a 4 ans à cette même époque :

- ✓ *La préservation des attributions actuelles de la CPE à Toulouse 3 : promotions et mobilité*
- ✓ *La préférence à l'emploi statutaire à Toulouse 3 menacé par la réforme de la fonction publique*
- ✓ *Un régime indemnitaire valorisant pour TOUS les BIATSS*
- ✓ *Une carrière digne pour les CDI*
- ✓ *Une action sociale à la hauteur de notre établissement*
- ✓ *L'instauration de discussions annuelles dédiées à la politique sociale de l'Université*

**Grâce à nos voix au CA, issues de vos suffrages, et nos constantes interventions auprès de la présidence, nous avons obtenu satisfaction sur quasiment toutes nos revendications !**

Il reste cependant encore beaucoup à faire pour améliorer les conditions de travail des BIATSS : **l'inflation a grignoté les avancées en matière indemnitaire** en amputant largement le pouvoir d'achat des agents et surtout, **l'université manque de personnels BIATSS !** Leur nombre ne cesse de s'effriter devant le nombre d'enseignants/enseignants-chercheurs, ce qui dégrade le service rendu aux E/EC et étudiants, et met gravement en tension les services support.

Pour ces raisons, **le SNPOTES-UNSA revendique :**

- une politique volontariste de recrutement de personnels BIATSS
- un engagement fort pour l'emploi statutaire et la résorption de l'emploi précaire par des plans de titularisation des CDI et de CDIsation des CDD
- l'amélioration de notre régime indemnitaire par :
  - la convergence du régime indemnitaire de tous les BIATSS vers les montants IFSE interministériels bien plus favorables
  - l'instauration de primes « administrative » et « scientifique » sur le modèle de la prime « informatique »
  - une hausse de la modulation de grade ciblée sur les catégories C et B
- un Compte Epargne Temps (CET) pleinement fonctionnel, sans un seul jour de carence, pour permettre aux agents de valoriser les jours de congés non pris en raison des nécessités de service
- une organisation du travail repensée au bénéfice des personnels :
  - en ouvrant le débat sur la semaine de 4 jours
  - par l'extension du télétravail à 3 jours par semaine et par demi-journées
  - en œuvrant à une solution négociée sur le sujet des fermetures administratives de l'université
- l'amélioration de la santé au travail des personnels, en demandant :
  - une amélioration des traitements des situations de RPS individuelles et collectives, en sortant du schéma classique consistant à déplacer la victime
  - un plan ambitieux de prévention des risques psycho-sociaux (RPS) et des troubles musculo-squelettiques (TMS) en intégrant par exemple une heure de sport hebdomadaire dans le temps de travail (2024 sera Grande Cause Nationale pour l'activité physique et sportive !)
- l'évolution de la politique sociale de l'établissement par :
  - l'étude des nouveaux besoins des personnels eu égard à une pyramide des âges caractérisant une population vieillissante
  - le renforcement des moyens du SCAS pour que la subvention restauration ne décroche pas face à l'inflation et pour permettre une action sociale plus forte